

COP28 : Un moment de vérité pour le monde et le Canada

Novembre 2023

Le document suivant présente les attentes du Réseau action climat Canada – Climate Action Network Canada (CAN-Rac) pour la COP28 aux Émirats arabes unis, à Dubaï, du 30 novembre au 12 décembre 2023.

Table des matières

[Introduction](#)

[Notre Vision](#)

[L'occasion pour le Canada de faire face à ses contradictions](#)

[I. La contribution du Canada au maintien de l'objectif de 1,5°C](#)

[II. S'engager à préparer et à protéger les personnes et les communautés contre les effets néfastes du climat](#)

[III. Faire progresser l'action sur les pertes et les préjudices](#)

[IV. Respecter les engagements internationaux en matière de financement de la lutte contre le changement climatique](#)

[V. Favoriser la responsabilisation et une gouvernance solide des obligations du Canada à Paris](#)

[Notre équipe à COP28](#)



CAN-Rac est la plus grande coalition du Canada, regroupant plus de 150 organisations travaillant sur le climat et l'énergie, rassemblant des groupes environnementaux, des syndicats, des Premières Nations, des organisations de justice sociale, de développement, de santé et de jeunesse, des groupes religieux et des initiatives locales.

Introduction

Face à l'escalade du conflit au Moyen-Orient, à l'impact croissant des crises du climat, de la dette et de l'inflation, responsables de souffrances, d'angoisses, de morts et de déplacements massifs, la société civile appelle à la solidarité internationale et à une réponse urgente des dirigeants mondiaux qui reflète la gravité des multiples crises simultanées auxquelles nous sommes confrontés. Ces crises géopolitiques complexes et entremêlées nécessitent des solutions globales pour construire [un système international plus juste](#) qui réponde à des injustices historiques profondément enracinées. Collectivement, nous devons nous attaquer au colonialisme de peuplement et au colonialisme climatique et les dépasser. **En tant qu'organisation travaillant dans un État colonial, nous reconnaissons l'importance de la décolonisation partout dans le monde. Le moment que nous vivons exige le renforcement d'un multilatéralisme centré sur la paix, la démocratie et le dialogue.** CAN-Rac [appelle à un cessez-le-feu immédiat](#), à la sauvegarde des droits de l'homme et à la justice en Palestine et en Israël.

La COP28 à Dubaï a lieu à un moment où l'urgence d'une action climatique ambitieuse n'a jamais été aussi cruciale et ressentie par des personnes du monde entier, y compris dans ce qui est actuellement appelé le Canada. Tout retard supplémentaire, toute inaction et toute incapacité à planifier l'adaptation entraîneront davantage de pertes et de préjudices. 2023 a été une année record pour le changement climatique, avec des vagues de chaleur, des inondations, des tempêtes, des sécheresses, des incendies de forêt et la fonte des glaciers sans précédent à travers la planète, les communautés en première ligne supportant le poids de ces catastrophes climatiques. Cet été, nous avons vu la réalité dévastatrice d'une saison des feux de forêt plus intense et plus longue, alimentée par les combustibles fossiles, au Canada, déplaçant des milliers de communautés et détruisant des écosystèmes.

Malgré l'urgence de ces crises interconnectées, notre réponse collective manque d'ambition, de crédibilité et d'urgence. De nombreux rapports récents montrent que notre progrès collectif pour rester dans la limite de 1,5°C et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris reste très insuffisant - notamment le [Rapport sur l'écart de production](#) du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le [Rapport sur l'écart des émissions](#) et le [Rapport sur l'écart d'adaptation](#) ; la Perspective mondiale de [l'Agence internationale de l'énergie pour 2023](#) ; et le Rapport de synthèse du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ([AR6](#)). En même temps, ces rapports confirment également qu'il est temps pour les gouvernements d'écouter enfin les signaux et d'intensifier la mise en œuvre de l'action climatique.

Lors de la COP28, nous nous joindrons à tous ceux qui luttent pour la survie des populations et la préservation de la planète. Maintenir l'objectif de 1,5 °C et limiter le dépassement est une question de survie pour de nombreuses communautés à travers le monde. **Dans le contexte du tout premier Bilan mondial (GST) sur lequel les gouvernements s'accorderont à Dubaï, la COP28 doit être l'occasion pour le Canada de joindre le geste à la parole, en éliminant progressivement tous les combustibles fossiles, en répondant aux préoccupations fiscales des pays du Sud et en se faisant le champion du financement de la lutte contre le changement climatique pour l'adaptation et les pertes et préjudices.**

Notre Vision

La COP28 se déroule dans une économie qui, tout comme celle du Canada, figure parmi les plus grands producteurs et exportateurs de combustibles fossiles. CAN-Rac, ses membres et ses allié.e.s assistent à la COP pour lutter contre les intérêts particuliers des gouvernements et contre l'industrie des combustibles fossiles qui continue à mettre nos vies en danger, à nous rendre plus malades, plus pauvres et plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Nous ne pouvons tolérer que la recherche du profit l'emporte sur le bien-être de l'humanité.

[Les pollueurs n'ont pas leur place dans une conférence des Nations unies sur le climat.](#) Lors de la COP28, nous nous rassemblerons en tant que communautés, mouvements populaires, militant.e.s, défenseurs.seuses, travailleurs.euses et citoyen.ne.s. Nous résistons, nous nous organisons et nous construisons l'espoir.

Nous ne pouvons plus continuer à observer l'augmentation injuste et inégalement répartie des catastrophes causées par les changements climatiques et leurs impacts disproportionnés sur les groupes historiquement marginalisés, et continuer à faire comme si de rien n'était. **Nous exigeons que les gouvernements, y compris le Canada, maintiennent la transparence et adhèrent aux principes de la justice climatique, des droits de l'homme, de l'équité et des responsabilités communes mais différencierées (CBDR-RC). Nous contestons le jeu narratif lourd de l'écoblanchiment et la promotion de fausses solutions lors de cette COP.**

Les gouvernements doivent, immédiatement, aligner leurs mesures en fonction de la science. Cela signifie qu'un impératif pour la COP28 est un engagement fort en faveur de l'élimination progressive de tous les combustibles fossiles et cela doit s'accompagner d'un accord ambitieux sur les énergies renouvelables. Pour concrétiser cette aspiration, il faudra augmenter considérablement le financement de la lutte contre le changement climatique et procéder à des réformes globales de l'architecture financière internationale. L'argent est là - il est simplement réparti de manière inéquitable.

À Dubaï, le monde entier sera attentif : le Canada joindra-t-il le geste à la parole ? Nous appelons le Canada à montrer l'exemple, à combler les lacunes en matière de leadership et à contribuer à la création d'une dynamique internationale pour maintenir l'objectif de 1,5 °C en vie.

Les gouvernements du Canada - aux niveaux fédéral et provincial - doivent faire un choix : ils peuvent soit saisir ce moment de transformation pour construire un monde plus juste en accélérant l'action climatique et en plaçant les besoins des communautés, des peuples autochtones et des travailleurs.euses au premier plan, soit ils seront critiqués pour leur complaisance face à la destruction croissante, au conflit et à la pauvreté, tout en permettant à l'industrie des combustibles fossiles de compromettre nos chances d'un avenir vivable.

L'occasion pour le Canada de faire face à ses contradictions

La performance du Canada en 2023 est contradictoire : d'un côté, [il soutient l'abandon progressif des combustibles fossiles à l'échelle internationale](#) et de l'autre, [il approuve l'expansion des projets](#) liés aux combustibles fossiles et [retarde la mise en œuvre de ses engagements à s'attaquer enfin aux émissions du secteur pétrolier et gazier](#). De nombreux gouvernements canadiens, dont ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan, seront présents à la COP28 pour promouvoir leur production locale de combustibles fossiles. Cette hypocrisie doit cesser.

Lors de la COP28, le Canada doit tenir ses promesses en prenant des mesures réelles et immédiates pour tenir l'industrie des combustibles fossiles responsable et s'engager de manière constructive dans toutes les négociations, y compris l'opérationnalisation du Fonds pour les pertes et dommages, l'avancement de l'objectif mondial sur l'adaptation, la mise en place d'un financement pour le climat et l'adoption d'un programme de travail pour une transition juste et transformatrice.

I. La contribution du Canada au maintien de l'objectif de 1,5°C

Malgré les engagements ambitieux des gouvernements du monde entier en faveur de cibles de neutralité carbone, la production mondiale de charbon, de pétrole et de gaz [augmente toujours](#), tandis que les réductions prévues sont loin d'être suffisantes pour éviter les pires effets du changement climatique. Le monde est déjà en voit de produire 460 % de charbon, 82 % de gaz et 29 % de pétrole de plus au cours de cette décennie par rapport à ce qui serait conforme à l'objectif de réchauffement de 1,5°C.

Le Canada étant l'un des pires contributeurs à la crise climatique et le dixième plus grand pays émetteur historique, maintient son héritage. Selon les plans actuels, le Canada [sera le deuxième plus grand producteur de pétrole et de gaz d'ici 2050](#).

Pendant ce temps, l'économie mondiale se transforme. [L'Agence internationale de l'énergie](#) montre que les investissements dans les énergies propres dépassent désormais les investissements dans les combustibles fossiles. Si le Canada et certaines de ses provinces tentent de produire le dernier baril dans un contexte de baisse de la demande mondiale de pétrole, de gaz et de charbon, cela augmente le risque d'immobiliser des actifs et de délaisser les travailleurs.euses et les communautés.

Le débat sur les combustibles fossiles prendra une place de premier à la COP28, et le Canada doit jouer un rôle de soutien dans cette conversation cruciale. [Le Canada doit démontrer qu'il a progressé dans les engagements pris à Glasgow](#), accroître la transparence sur la manière dont il atteindra ses objectifs en matière d'émissions et travailler à l'obtention de résultats ambitieux en matière d'atténuation, notamment en s'attaquant aux combustibles fossiles dans le cadre de

la CCNUCC. Les grands émetteurs comme le Canada devraient être les premiers à éliminer l'extraction tout en soutenant une transition juste dans les pays en développement.

Le Canada doit démontrer ses efforts pour combler l'écart en matière d'atténuation et maintenir la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C à portée de main :

- Renforcer les objectifs climatiques pour 2030 conformément à notre responsabilité de faire notre juste part de l'effort mondial pour limiter le réchauffement à 1,5°C, ce qui signifie réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.
- Soutenir l'appel en faveur d'une élimination complète, équitable, rapide et financée de toute consommation et production de combustibles fossiles (pas seulement « sans dispositif d'atténuation »).
- Réorienter les flux financiers pour les aligner sur l'objectif de réduire les émissions de moitié d'ici à 2030, ce qui implique de mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles qui ralentissent la transition énergétique.
- Soutenir les objectifs mondiaux visant à tripler les énergies renouvelables et à doubler l'efficacité énergétique d'ici à 2030, tout en développant le réseau électrique en fonction de l'objectif de 1,5 °C.
- Prendre des mesures fermes pour orienter le Programme de travail sur la transition juste sur la base des droits, de l'inclusion des parties non étatiques et de la coopération internationale.
- Plaider en faveur d'un résultat sur le Programme de travail sur l'atténuation qui favorise une transition équitable et juste qui soutient les travailleurs.euses et respecte les droits de l'homme, les droits des enfants et garantit l'accès à une énergie propre, fiable et abordable.

Au niveau national, la crédibilité du Canada en matière de climat sera évaluée en fonction de sa capacité à s'attaquer à l'éléphant dans la pièce - l'expansion continue de la pollution du secteur pétrolier et gazier - par le biais d'un plafond d'émissions solide et ambitieux. De plus, des [réglementations plus strictes sur le méthane](#), des réglementations sur l'électricité propre, une augmentation continue de la tarification du carbone et l'arrêt du financement public national des combustibles fossiles doivent être mises en œuvre rapidement, plutôt que d'être encore retardées et affaiblies par les provinces pétrolières et les lobbyistes de l'industrie. Le Canada peut atteindre ses objectifs climatiques nationaux pour 2030 si toutes les politiques annoncées sont mises en œuvre dès que possible et avec un niveau d'ambition élevé.

L'expansion continue des combustibles fossiles a également des conséquences dévastatrices pour la nature et la biodiversité. Le Canada doit également continuer de s'appuyer sur ses efforts lors de la 15e Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies à Montréal pour traiter les causes sous-jacentes des crises de la biodiversité et du climat. Il doit veiller à ce que l'accent mis sur la nature ne soit pas détourné ou

utilisé pour perpétuer les émissions habituelles et retarder l'élimination urgente et équitable de tous les combustibles fossiles. Pour éviter tout dépassement de 1,5°C, la protection et la restauration des écosystèmes doivent se faire de pair, et non à la place, de l'élimination urgente des combustibles fossiles.

II. S'engager à préparer et à protéger les personnes et les communautés contre les effets néfastes du climat

Malgré un nombre croissant d'impacts et de preuves de changements de température, il y a eu un manque de leadership et d'engagement politique en matière d'adaptation. Partout dans le monde, des communautés font l'impossible pour construire un avenir sûr et sain et elles cherchent des partenaires. Les pays vulnérables au climat ne cessent de nous dire à quel point il est difficile d'accéder aux ressources financières, à quel point il est difficile de compter sur des pays comme le Canada.

Le soutien à l'adaptation doit aller là où il compte le plus, en particulier dans les pays vulnérables les plus durement touchés par les impacts climatiques et économiques. Avec des ressources limitées, bien des pays sont forcés de choisir entre financer l'atténuation ou l'adaptation, ou répondre à des besoins fondamentaux. Telle est la réalité actuelle de nombreux pays en développement.

Lors de la COP 28, des mesures concrètes et réalisables, alignées sur les données scientifiques les plus récentes, doivent être convenues et prises. Ainsi, les pays en développement seront mieux soutenus dans leurs mesures d'adaptation et dans la réalisation de leurs priorités en matière de développement durable, y compris en ce qui concerne le financement et le transfert de technologies. **Le Canada doit :**

- Faire progresser l'Objectif mondial d'adaptation (OMA) et adopter le cadre de l'OMA avec des objectifs d'action et de soutien, qui permettent de donner une direction claire et de combler le fossé qui se creuse en matière d'adaptation.
- Soutenir un texte de décision de la COP28 sur l'augmentation des financements pour l'adaptation au-delà du doublement, avec une feuille de route claire sur la manière dont cela sera réalisé et rapporté.
- S'engager à fournir des financements pour l'adaptation à la fois en termes de quantité et de qualité.
 - Donner la priorité aux financements pour l'adaptation et augmenter les niveaux à 50 % du financement climatique du Canada.
 - Donner la priorité aux pays vulnérables en voie de développement.
 - Donner la priorité aux initiatives locales, à l'action des peuples autochtones, à une approche féministe, à une approche inclusive des personnes handicapées

pour les investissements climatiques et, surtout, à un partenariat local pour renforcer la résilience.

Le changement climatique est également une situation d'urgence en matière de santé publique et un multiplicateur de menaces pour la santé. Nous devons nous efforcer davantage d'établir ces liens avec les mesures d'adaptation au climat et de donner la priorité à des soins de santé résilients au climat. Cet été, le Canada a lancé [sa première Stratégie nationale d'adaptation](#) - une feuille de route pour renforcer la résilience climatique au Canada. Cependant, beaucoup reste à faireLe financement de projets menés au niveau local, la responsabilité et la gouvernance, ainsi que la mise en œuvre seront nécessaires pour aller de l'avant. Le Canada doit capitaliser sur les enseignements tirés de ses processus de planification nationale et contribuer à la discussion sur les objectifs d'adaptation mondialement pertinents dans le cadre du GGA.

III. Faire progresser l'action sur les pertes et les préjudices

Nous sommes actuellement témoins de la façon dont la dépendance aux combustibles fossiles est responsable de dommages climatiques dévastateurs et horribles. Ces horreurs seront de plus en plus visibles à mesure que le réchauffement de la planète s'accentuera. La lutte contre les pertes et les préjudices est intimement liée aux mesures à prendre à court terme pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, ce qui réduirait les pertes et les préjudices futurs, mais ne pourrait pas les éliminer complètement. Ces pertes et préjudices causés par la crise climatique affectent profondément la vie, la santé, les traditions et les cultures des populations et des communautés du monde entier et sont inégalement répartis dans les régions et les pays du monde entier.

La décision de créer un Fonds pour les pertes et préjudices ("LDF") lors de la COP27 a été une étape historique. Il faut maintenant que ce Fonds soit rapidement opérationnalisé en tant qu'entité indépendante dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Cependant, il reste des défis importants liés aux résultats de la 5ème réunion du Comité de transition (TC5) où les recommandations sont maintenant pour la Banque mondiale d'accueillir le Fonds pour une période intérimaire de quatre ans avec certaines conditions. Comme de nombreuses questions et préoccupations seront abordées lors de la COP28, il est essentiel de disposer d'orientations claires pour adopter une approche fondée sur les droits humains.

Nous exigeons que le Fonds soit non seulement opérationnalisé, mais également immédiatement capitalisé, à partir de la COP28. Le Canada doit :

- Soutenir l'adoption d'un Fonds pleinement opérationnel et d'accords de financement avec des étapes claires, en acceptant les recommandations et le texte de décision de la réunion du TC5, et en s'assurant que le nouveau fonds sera adapté à son objectif et répondra aux besoins croissants des pays vulnérables et en voie de développement en matière de pertes et de préjudices.

- Envoyer des signaux anticipés pour amorcer le remplissage du Fonds pour les pertes et les préjudices : il s'agit d'honorer les engagements en faveur d'un financement nouveau et supplémentaire pour le climat, de combler le déficit du financement humanitaire et d'augmenter le financement des pertes et des préjudices pour répondre pleinement aux besoins de réhabilitation et de reconstruction des communautés touchées. Ces financements doivent être véritablement additionnels et nouveaux par rapport à l'aide publique au développement.
- Veiller à ce que le nouveau Fonds et les mécanismes de financement donnent la priorité à la représentation et aux droits de l'homme et ne contribuent pas à alourdir le fardeau de la dette des pays bénéficiaires.
- Convenir d'une décision concernant l'institution hôte du réseau de Santiago sur les pertes et les dommages (SNLD), afin qu'il puisse contribuer efficacement au mécanisme international de Varsovie (WIM) et catalyser l'assistance technique nécessaire dans les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique.

IV. Respecter les engagements internationaux en matière de financement de la lutte contre le changement climatique

Les résultats de la COP28 en matière de financement climatique ne peuvent se limiter à une seule question : étant donné que les pays développés n'ont pas réussi à fournir le financement climatique à l'échelle et à la vitesse requises pour faire de la promesse de l'Accord de Paris une réalité, il figurera dans presque tous les espaces de l'ordre du jour de la COP28 et du lieu où elle se tiendra. Cela inclut les négociations sur le nouvel objectif collectif quantifié sur le financement (NCQG), les discussions relatives aux moyens de mise en œuvre par le biais du Bilan mondial, l'Objectif mondial sur l'adaptation, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation et les dispositions financières pour les pertes et dommages.

De nombreux pays et communautés sont contraints de faire des choix socio-économiques difficiles face aux crises alimentaire, énergétique et du coût de la vie, ainsi qu'à l'aggravation des effets des changements climatiques. Dans ce contexte géoéconomique tendu, les progrès en matière de financement climatique en 2023 signifient qu'il faut faire preuve d'efforts immédiats pour combler le déficit de financement. Les pays développés, comme le Canada, doivent commencer par respecter leurs obligations existantes et mettre en place une série de mesures visant à rehausser l'ambition de tous les éléments d'un ensemble de mesures de financement climatique.

Au fil des ans, le financement climatique du Canada a augmenté, mais à bien des égards, il reste insuffisant, tant en termes de quantité que de qualité. CAN-Rac reconnaît le travail du Canada, en partenariat avec l'Allemagne, sur le Plan de livraison du financement climatique en 2021 et le Rapport de progrès en 2022, qui envoie un signal important de renforcement de la

confiance. Cependant, compte tenu de l'ampleur du déficit de financement pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, l'objectif arbitraire de 100 milliards de dollars par an est largement insuffisant. Des progrès immédiats sont encore nécessaires pour atteindre cet objectif afin de faire basculer les investissements pour mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les stratégies à long terme (SLT). Pendant ce temps, alors que les appels à la solidarité internationale sur les réformes fondamentales de l'architecture financière mondiale fusent de toutes parts, peu de soutien tangible a été apporté jusqu'à présent.

Le Canada doit faire plus que simplement reconnaître le gouffre financier béant. **À Dubaï, le Canada doit se présenter comme un partenaire des pays en voie de développement, et :**

- Clarifier qu'il respecte [l'engagement de Glasgow de mettre fin au nouveau soutien financier public direct pour le secteur de l'énergie fossile international sans dispositif d'atténuation](#). Cela signifie également l'adoption de restrictions contraignantes sur les investissements privés dans l'exploration, l'expansion et l'infrastructure des combustibles fossiles, tant au pays qu'à l'étranger. Les gouvernements canadiens doivent utiliser leur pouvoir réglementaire pour mettre un terme aux investissements publics et privés dans les combustibles fossiles.
- Garantir aux pays en développement que le fait de rendre les flux financiers compatibles avec 1,5°C ne remplace ni n'annule l'obligation pour les pays développés de fournir un soutien financier en vertu de l'article 9 de l'Accord de Paris.
- Signaler clairement l'accomplissement de l'objectif collectif de 100 milliards de dollars, compenser les lacunes antérieures et contribuer à mobiliser les milliards nécessaires pour faire face à l'ampleur de la crise.
- Démontrer des progrès sur l'engagement de Glasgow de doubler le financement de l'adaptation d'ici 2025.
- Appeler à une augmentation urgente de l'aide internationale au climat, nouvelle et additionnelle, sous forme de subventions, dans le cadre du NCQG.
- Envoyer des signaux pour aider à résoudre les crises convergentes du climat et de la dette, et définir la position du Canada dans le processus global de réforme financière internationale.
- Déployer une approche globale qui inclut l'alignement des instruments fiscaux du Canada, des sociétés de la Couronne et de la participation à des institutions et forums internationaux avec les objectifs de l'Accord de Paris. Il est essentiel que le Canada élimine progressivement son soutien et son financement publics pour tous les combustibles fossiles, tant au pays qu'à l'étranger, sans échappatoire, et qu'il réoriente ces fonds pour soutenir une transition énergétique juste.

V. Favoriser la responsabilisation et une gouvernance solide des obligations du Canada à Paris

La COP28 est un moment propice à la responsabilisation et à l'action. Le tout premier bilan mondial offre la possibilité de combler les lacunes actuelles en matière d'action climatique et d'approfondir la coopération internationale. [Le récent rapport de synthèse du Bilan mondial](#) sur le climat indique clairement ce que nous savons déjà : les pays ne sont pas sur la bonne voie malgré les progrès accomplis et il est nécessaire de prendre beaucoup plus de mesures, sur tous les fronts et par tous les acteurs, pour garantir une planète vivable aux générations à venir. Nous n'avons jamais été aussi clairs sur ce qui doit être fait, par qui et dans quel délai. Ce qu'il faut maintenant, c'est du courage politique et la volonté de prendre les mesures nécessaires. **Dans l'ensemble, le Bilan mondial doit fournir une feuille de route commune pour les Parties et les parties prenantes non partisanes afin d'améliorer la mise en œuvre de l'action climatique afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.**

Le Canada doit :

- Plaider en faveur d'un résultat ambitieux et robuste du Bilan mondial qui montre un équilibre entre l'action et le soutien, ainsi que l'atténuation et l'adaptation, et d'autres thèmes transversaux de l'action climatique, y compris les droits humains, les droits des peuples autochtones, la nature, la justice entre les genres, la justice intergénérationnelle et la transition juste.
- Faire pression pour l'inclusion de références significatives concernant l'inclusion des parties prenantes non partisanes dans les sections prévisionnelle du Bilan mondial.
- Faire pression pour l'inclusion de directives claires pour la prochaine série de CDN visant à couvrir l'ensemble de l'économie, des objectifs de réduction absolue pour 2030 et 2035 couvrant tous les secteurs et gaz, et un accord sur la fermeture de l'écart d'émissions et de mise en œuvre (par exemple, un pic d'émissions d'ici 2025, émissions non liées au CO₂).
- Demander l'inclusion d'une annexe technique, d'une plateforme ou de tout autre mécanisme permettant de rassembler et de présenter des informations plus détaillées sur les feuilles de route et les opportunités susceptibles de faciliter la mise en œuvre des solutions incluses dans la décision et de prendre en compte d'autres options et idées identifiées dans le contexte de l'ensemble du processus du Bilan mondial.
- Insister pour l'inclusion d'un mandat sur la marche à suivre, afin de clarifier le processus de mise à jour et d'information du nouveau cycle de CDN avec les résultats du Bilan mondial et demander aux Parties de communiquer leurs plans et leurs progrès pour les atteindre. En outre, le Bilan mondial devrait également souligner l'importance d'informer d'autres instruments pertinents tels que les stratégies à long terme, les communications sur l'adaptation, les plans nationaux d'adaptation (PNA), ainsi que les plans et politiques de développement nationaux.

- Demander l'inclusion d'un mandat définissant les prochaines étapes de l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des accords issus de la COP28, qui pourraient inclure : des rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la décision sur le Bilan mondial par les différentes parties prenantes lors de la COP29 ; la soumission de nouvelles CDN avant la COP29 ; et un événement spécial d'engagement des CDN au cours du premier semestre de 2025.
- Déposer son rapport d'avancement 2023 mandaté en vertu de la loi sur la responsabilité en matière d'émissions nettes zéro lors de la COP28. Le rapport d'étape doit présenter un compte rendu détaillé des progrès accomplis en matière de climat en 2023 sur la voie de l'objectif intermédiaire de 2026 et de l'objectif de 2030. Le rapport doit inclure des projections sur la mesure dans laquelle son plan de réduction des émissions pour 2030 a permis au Canada de se rapprocher de l'objectif de 2030 et, surtout, sur la manière dont le gouvernement corrige les lacunes qui subsistent.

Notre équipe à COP28

Chef de la délégation

Caroline Brouillette

carolinebrouillette@climateactionnetwork.ca

Responsable des négociations

Pratishta Singh

pratishthasingh@climateactionnetwork.ca

Responsable de la mobilisation et des actions

Lauren Latour

laurenlatour@climateactionnetwork.ca

Responsable de la communication

Vicky Coo

vickycoo@climateactionnetwork.ca

Responsable pour le Québec

Leïla Cantave

leilacantave@climateactionnetwork.ca

Responsable de la logistique

Emily Lowan

emilylowan@climateactionnetwork.ca